



Sainte Fortunade



Bulletin d'Informations Municipales

Octobre 2016



Sommaire

Le Mot du Maire

3

La vie communale

Tableau municipal
Voirie

4

Les réseaux d'eau

Les réseaux d'eau potable
Évacuation des eaux provenant d'une piscine privée

4

Protection des compteurs d'eau contre le gel
Accès aux compteurs d'eau

5

Urbanisme

Inauguration du terrain stabilisé
Préau de l'école

5

Machines-outils pour le bois sur la zone du Grelet

6

Les services

Paiement de vos factures par internet
Remplaçants éventuels
Champion du Monde !

6

Ramassage des encombrants en porte-à-porte
Animaux errants
IME Georges Pompier

7

Les jeunes en action

Un cinéma en plein-air très familial

8

Agenda 21

Troc de plantes

8

La vie des associations

Le Club des Aînés

8

Confrérie de la Farcidure et du Millassou
L'APE (Association des Parents d'Élèves)
FNACA

9

Foyer rural de Sainte-Fortunade

10

16^e Homme-Corrèze
Les Marchés de producteurs de Pays
Oranges Amères

11

Groupe folklorique « Les Réveillés »
Des nouvelles du jumelage

12

Nouvelles brèves

Projet d'habitat participatif

12

Un producteur de bon goût
Recensement de la population
VTT et vélo de route

13

Les élus ont la parole

14

BD Martial et Fortuna

15

Confrérie de la Farcidure et du Millassou

16

<http://www.ste-fortunade.fr>

Retrouvez
toutes les actualités,
au jour le jour,
sur le site de
la commune !

NUMÉRO D'ASTREINTE ADJOINT
En cas d'urgence, vous pouvez contacter le
06 82 73 15 12

MAIRIE DE SAINTE-FORTUNADE

Le Bourg 19490 Sainte-Fortunade

Téléphone : 05.55.27.14.19 - Télécopie : 05.55.27.32.96

CODE APE : 751 A - N° SIRET : 21 19 203 01 000 10

N° de Commune : 203

Site internet : <http://www.ste-fortunade.fr>

e.mail : mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00
Le samedi de 9 h 00 à 12 h 00

Bulletin municipal d'information n° 64, octobre 2016

Tirage : 980 exemplaires - Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2005

Adresse : Le Bourg 19490 SAINTE-FORTUNADE

Directeur de publication : Jean-Louis LEMOIGNE

Comité de lecture : Cynthia CHAPOULIE, Martine DUPIN de BEYSSAT,
Aline HAZEBROUCK, Richard BONNET, Anthony MONTEIL.

Ce bulletin a été visé par le comité de lecture.

Maquette : Jean-Louis LEMOIGNE - Collaboration : Aurélie AUBERTIE

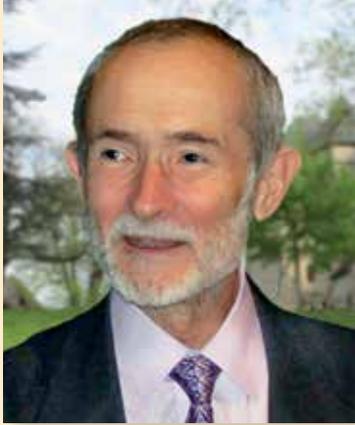
Photos : Mairie et Associations de Sainte-Fortunade



Impression : MAUGEIN Imprimeurs - Mulatet - 19490 Sainte-Fortunade
Impression sur papier issu de forêts gérées durablement

Distribution : La Poste

Photos de couverture : - 5^e chapitre de la Confrérie des Farcidures et du Millassou
- Le terrain multi-sports enthousiasme nos jeunes



Souvenirs d'été et devoirs de rentrée...

Au moment où je trace ces lignes, la chaleur estivale nous accompagne encore ; je ne peux prévoir ce qu'il en sera à ce moment où vous en prenez connaissance... Mais cet été ensoleillé ne saurait bien sûr nous faire oublier le drame qui a une nouvelle fois endeuillé notre pays en ce jour pourtant festif de Fête nationale. Précisément « festif », devrais-je dire, car, une fois de plus, c'est bien notre

République démocratique et les valeurs de tolérance, de vivre ensemble, qu'elle véhicule qui étaient visées.

Notre commune, comme d'habitude, a vécu intensément et dynamiquement cette période estivale : les Marchés de Pays en ont rythmé les vendredis : il convient de saluer à nouveau tous les bénévoles qui ne ménagent pas leur temps pour en faire une vraie réussite, reconnue en dehors même de notre commune. Merci à eux. Les Associations, à titre individuel cette fois, n'ont pas été en reste, entre tournoi de foot, Fête du Foyer, des Chasseurs, Kermesse des Aînés, manifestation saluant le regroupement inter-communal du Club Sénior et de l'École de Foot, avant que le CMJ ne vienne sympathiquement conclure les vacances avec sa projection en plein air ! et sans oublier le 5e Chapitre de la Confrérie de la Farcidure et du Millassou.

Mais l'été, tout ne s'arrête pas à Sainte-Fortunade : ces mois se sont aussi montrés propices en réalisations, ou débuts de chantiers : après l'aire d'accueil des camping-cars, après le terrain stabilisé mis à la disposition des footballeurs de toutes générations (et pas des cycles, motorisés ou non !), c'est le City-Stade qui a poussé sur l'ancien terrain de tennis désaffecté (merci à l'Agglo), ce sont les 2 chantiers qui vont améliorer la vie de nos écoliers, et du personnel scolaire : extension attendue de la garderie, installation d'un nouveau préau.

Moins visible, mais tout aussi important, la dernière phase de la restructuration de notre alimentation en eau potable, qui a débuté fin août : canalisation vers le réservoir de l'IME, unité de traitement-minéralisation au captage de Bussières-Ampinat, avant équipement des forages de Clairfage (2017).

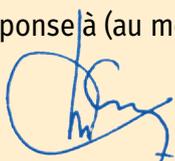
Très discret, également, le long travail d'élaboration de l'Agenda 21 communal, qui sera proposé cet automne à l'ensemble de nos concitoyens lors d'une réunion publique, et soumis à la double approbation de l'association « Notre Village, Terre d'Avenir », et du Ministère de l'Environnement. C'est là un authentique « projet de vie » pour notre commune, pour aujourd'hui et pour demain, de nature, j'en suis persuadé, à transcender les traditionnelles divergences politiques.

Pas encore visible, l'affinement du projet de Maison Médicale, sur le site de la Grange-Neuve, avec une capacité d'accueil de 3 professionnels de santé (1 cabinet de pédicure-podologue, 2 cabinets médicaux), venant utilement compléter l'offre contiguë du cabinet dentiste-infirmières. Là encore, un enjeu majeur pour l'avenir médical, qui ne peut sans doute que se voir partagé.

Beaucoup d'autres projets mériteraient qu'on s'y penche ? bien sûr, mais tout n'est pas possible, et des priorités doivent s'exercer. Nous assumons celles-ci, estimées décisives pour l'avenir de Sainte-Fortunade, et budgétairement compatibles avec nos moyens communaux.

Je forme le vœu que nos concitoyens, petits et grands, trouvent là réponse à (au moins) une partie de leurs aspirations.

Bien cordialement à tous et à chacun.



Michel JAULIN

Tableau municipal

Madame Éliane Cambon, Adjointe, a souhaité poursuivre son travail d'élue tout en abandonnant - pour des raisons person-

nelles - son mandat d'Adjointe. Le Conseil Municipal du 17 septembre a élu Monsieur Daniel Pollin en qualité d'Adjoint. Il assumera la respon-

sabilité du Pôle « Ressources », comprenant notamment les questions financières et les questions de personnel.

Voirie

Les travaux prévus et financés par l'agglomération ont été réalisés : route du Vialard, route de Lachaud-village, route de la Galinie, route Laubertie-Bellevue.

Au titre de la commune, les routes et chemins ruraux ont été confiés à l'entreprise Pouzol.



La route de Laubertie

Les réseaux d'eau

Les réseaux d'eau potable

Les travaux de la 4^e tranche de neutralisation, minéralisation et désinfection du réseau d'eau potable de la commune sont lancés. Sous la direction du bureau d'études Socama, l'entreprise Miane & Vinatier a terminé la réalisation de l'adduction qui relie, à partir de La Chapeloune, le réservoir de l'IME à la station de Riou Blanquet. Elle devra ensuite réaliser l'adduction qui raccordera les forages de Clairfage à cette même station.

D'autre part, les entreprises Hydro Élec de Biars-sur-Cère et Martinie (expertes en génie civil et en installation de traitement de l'eau) commencent la réalisation de la dernière unité de traitement, minéralisation et désinfection de Busnières-Ampinat.



Évacuation des eaux provenant d'une piscine privée

L'article 22 du décret 94-469 du 3 juin 1994 stipule qu'il est interdit d'introduire dans les systèmes de collecte, des eaux de vidange des bassins de natation. Toutefois, ce même article prévoit des dérogations précisées par arrêté ministériel et accordées par le préfet après avis du conseil départemental d'hygiène.

L'évacuation dans un réseau public d'égout des eaux des bassins d'une piscine privée fait partie de ces dérogations et est donc tolérée en tant qu'eaux usées domestiques. En effet, les volumes d'eau des piscines privées sont limités et représentent un afflux généralement faible à l'échelle d'un service d'assainissement d'une collec-

tivité. En tout état de cause, ce type de rejet doit faire l'objet d'une demande écrite auprès des services de la Mairie. Lorsque la piscine est située dans une propriété qui n'est pas raccordée au réseau d'assainissement, le système d'assainissement non collectif ne peut recevoir un tel volume d'eau sur une brève période sans entraîner une détérioration du fonctionnement du dispositif. Dans cette hypothèse, le propriétaire est libre du choix des moyens de vidange de sa piscine (recours à un vidangeur professionnel, arrosage de sa propriété, etc.). Concernant les écoulements intempestifs sur les propriétés voisines lors de la vidange des piscines privées, la

jurisprudence considère, en application de l'article 640 du code civil, qu'il s'agit d'une aggravation anormale de la servitude d'écoulement des eaux. Ainsi, le propriétaire d'une piscine qui, lors de la vidange de celle-ci, inonde le fonds voisin doit, même en l'absence de dommage matériel, réparer le trouble de jouissance subi par le propriétaire du fonds inondé. Enfin, un déversement en pleine nature des eaux d'une piscine privée n'est pas constitutif d'une infraction au code de la santé publique mais peut constituer une infraction à l'article L. 211-2 du code de l'environnement.

(base de l'article : www.senat.fr - question écrite n° 13862 publiée au JO Sénat du 30/09/2004)

Protection des compteurs d'eau contre le gel

Nous voulons rappeler qu'il est nécessaire d'isoler correctement votre compteur d'eau en période de froid. En effet, en cas de détérioration par le gel, celui-ci de-

vrait être remplacé à vos frais en application du règlement du service de l'eau de la commune et de la décision du Conseil Municipal du 16 décembre 2015.

Accès aux compteurs d'eau

La prochaine campagne de relève des compteurs va débuter début 2017. Nous vous demandons de faciliter au maximum l'accès de celui-ci à nos agents.

Urbanisme

Inauguration du terrain stabilisé

Le terrain multi-sports est opérationnel depuis courant juillet et peut être utilisé par nos jeunes ainsi que par les enfants de l'école au cours des activités scolaires et périscolaires. Ce nouveau terrain stabilisé a été inauguré par les élus devant un nombre important d'habitants. Un apéritif et un repas étaient organisés pour l'occasion. Financé à 100% par la commune, il couronne la récente fusion entre les clubs de Laguenne et Sainte-Fortunade-Lagarde-Enval. Pour le président Zajac «c'est une belle réalisation pour petits et grands», car le nouveau club de football a des ambitions et de nombreuses équipes. L'école pourra également le fréquenter lors des activités périscolaires par exemple. La commune du Chastang qui met à la disposition du club son stade depuis un an pourrait être associée à cette réalisation.



Un city-stade flambant neuf

Préau de l'école

Pendant les vacances, les chantiers continuaient : agrandissement de la garderie, création d'un nouveau préau. Ces 2 opérations étaient terminées à la fin des vacances et opérationnelles à la rentrée de septembre.



Machines-outils pour le bois sur la zone du Grelet

C'est effectif, une nouvelle entreprise s'installe sur le site de la zone artisanale du Grelet, rue des Carrières.

Le bâtiment qui est en cours de construction verra bientôt se développer une activité de vente de machines-outils pour le bois.

Nous nous réjouissons qu'un entrepreneur fortunadais ait fait le choix de créer son activité sur sa commune. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans le développement de son projet qui contribuera également à la prospérité de notre village.



Les services

Païement de vos factures par internet

Afin de vous éviter de vous déplacer et vous permettre de gagner du temps, la commune de Sainte-Fortunade vous donne la possibilité de payer en ligne certains services (**cantine, garderie, eau et assainissement**). Le paiement par internet vous permet de régler vos factures quand vous le souhaitez (service disponible 7j/7 et 24h/24) de façon sécurisée.

Le mode d'emploi est simple :

1. Munissez-vous de votre facture que vous venez de recevoir.
2. Connectez-vous en cliquant sur le lien TIPI : www.tipi.budget.gouv.fr
3. Saisissez les renseignements demandés :

Le premier écran permet d'« accéder au paiement ».

Le deuxième écran permet la saisie de l'identifiant de notre collectivité :

« 00XXXX ».

Le troisième écran permet la saisie de vos références de facture constituées de 4 blocs.

4. Saisissez le montant intégral de la facture avec d'un côté : les euros et de l'autre côté : les centimes d'euros.
5. Renseignez votre adresse de courrier électronique pour recevoir le ticket de télépaiement.

Remplaçants éventuels

Afin de faire face aux absences inopinées de personnel communal (arrêts maladie), en particulier au sein de l'école, la commune est contrainte de solliciter **des remplaçants** en mesure de se rendre disponibles immédiatement.

Les personnes susceptibles d'être intéressées (sans travail actuellement ou avec un temps partiel compatible) sont invitées à communiquer leurs coordonnées à la Mairie – ce qui ne constitue en aucune façon l'obligation de rester disponible en attendant

un éventuel appel.

Par ailleurs, rappelons que la commune recrute **4 Agents Recenseurs** de mi-janvier à mi-février environ pour effectuer le recensement communal 2017.

Champion du Monde !

Cette photo a été prise lors de la semaine de ramassage en porte-à-porte, au Bois de Paumel.

Serait-ce un message ?!



Ramassage des encombrants en porte-à-porte

La municipalité de Sainte-Fortunade, en partenariat avec le service déchets de Tulle Agglo, a organisé entre le 6 et le 10 juin 2016, le ramassage d'objets encombrants en porte-à-porte.

Les agents municipaux, Philippe Sourie, Alexandre Champeil et Jean-Baptiste Court, ont collecté environ 80m³ de déchets, récupérés ensuite par les agents de Tulle Agglo. La municipalité remercie les habitants qui ont participé à la réussite de cette opération, qui pourra être reconduite à l'avenir.



Animaux errants

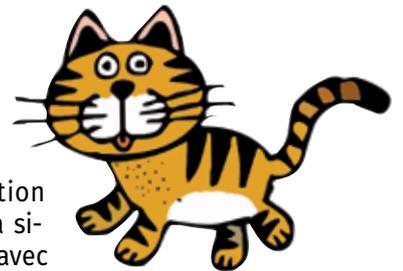
La Municipalité est saisie, par un certain nombre d'habitants de la Commune, du problème né de la divagation des animaux domestiques errants, voire de leur état de santé. Un problème qui concerne en particulier les chats.

Question récurrente, et qui ne peut être traitée à la légère : d'une part, la nuisance causée au voisinage peut s'avérer réelle et sérieuse ; d'autre part, la légitime défense et protection des animaux, s'impose également à tous.

Aussi, l'attention des propriétaires

de chats sur leur responsabilité en la matière est tout particulièrement attirée. Conformément à l'Arrêté municipal du 24 mai 2013, ces animaux pourront être capturés et transportés en fourrière, sans autre forme de préavis, et aux frais du propriétaire. Ajoutons que l'Article L211-21 du Code Rural prescrit leur abandon, voire leur euthanasie.

Le Conseil Municipal examine les voies d'un règlement du problème : une réunion publique a eu lieu à laquelle étaient conviés les résidents des secteurs plus particulièrement concernés. Le Conseil a délibéré sur une



convention qui sera signée avec la SPA pour une stérilisation des chats errants. La population sera informée des mesures prises par la SPA avant son intervention.

Nous remercions chacun, propriétaire d'animaux comme riverain, de la collaboration active et compréhensive qu'il sera en mesure d'apporter à cette démarche collective afin de ne pas en arriver à des extrémités regrettables.

IME Georges Pompier

L'IME Georges Pompier a réouvert ses portes le 23 août dernier pour une nouvelle année scolaire.

L'IME, c'est 70 jeunes qui viennent de toute la Corrèze, 55 salariés à temps plein, 5 enseignants spécialisés, des familles, des partenaires, des stagiaires et des bénévoles qui s'engagent toute l'année pour que l'association des PEP19 puisse accomplir les projets et les missions qu'elle porte depuis déjà un siècle.

L'IME, c'est un lieu où les jeunes reçoivent des soins bien sûr mais aussi

une éducation et un enseignement spécialisés pour s'épanouir, se divertir, apprendre un métier et devenir adultes.

Le projet de l'IME, cette année est d'ouvrir ses portes et de se tourner plus encore que les autres années vers l'extérieur. L'équipe de direction de l'IME sait qu'elle aura le soutien de la commune de Sainte-Fortunade pour aller en ce sens et qu'elle pourra s'appuyer sur les initiatives de la commune pour partager avec elle de nouveaux projets.

Bien sûr le temps nous manque et nous aimerions faire plus. Un partenariat s'est mis en place avec la commune et même si pour l'instant nos projets communs sont encore modestes, ce partenariat contribue à valoriser les jeunes et à encourager le travail des professionnels. Ne serait-ce que pour ces deux raisons, toute l'équipe de l'IME vous dit un grand merci !

Quant aux jeunes de l'IME, ils souhaitent une excellente rentrée scolaire à tous les enfants de Sainte-Fortunade.

Un cinéma en plein-air très familial

Le Conseil municipal des jeunes de la commune a récidivé cette année, en nous proposant, le 28 août, une splendide séance de cinéma en plein-air dans la cour du château. Le film « Papa ou maman », projeté à la tombée de la nuit accueillait plus de 80 personnes.

Des plus jeunes (6-7 ans) aux plus âgés (99 ans ??) le temps fut idéal pour cette animation proposée aux fortunadais par le CMJ, qui servait des pop-corn et boissons à l'entr'acte... un véritable entr'acte à l'ancienne, au milieu du film !

La très sympathique entreprise creusoise « Ciné Plus Guéret » fournissait comme l'an passé cette prestation et projetait le film depuis une estafette située derrière le public, sur un grand écran gonflable. Excellente sono et image parfaite.

Le maire se réjouissait de l'enthousiasme des jeunes, capables de rassembler la population de manière



festive en cette veille de rentrée scolaire. L'équipe technique de la mairie dirigée par Olivier Neige avait également soutenu l'action au niveau matériel.

Comme l'an dernier, cette 2^{ème} rencontre culturelle et conviviale fut un succès que les fortunadais attendent maintenant chaque été.

Agenda 21

Troc de plantes

Le 3^e Troc de plantes de la commune aura lieu le dimanche 30 octobre de 9 h à 12 h, dans la cour du château comme à l'accoutumée.

Cette manifestation voit son public croître à chaque occasion. Nous vous attendons donc encore plus nombreux cette fois-ci, avec vos plants, boutures, graines, afin que l'échange



prende toute sa dimension de rencontre, de surprise et de générosité.

En cas de mauvais temps, le Troc se fera dans la salle de l'Orangerie.



AH, LES GARÇ ! LE TROC D'OCTOBRE... ENFIN !

La vie des associations

Le Club des Aînés

Depuis notre dernière rencontre le 1^{er} mai, nous nous sommes retrouvés le 14 juillet au restaurant Gorce. Très bonne journée. Le 21 août a eu lieu notre kermesse. Le

22 septembre, nous avons effectué un voyage d'une journée en Périgord Blanc et le 9 octobre, nous nous retrouverons pour un repas au restaurant L'Étape. Le Club des Aînés est

toujours aussi actif et ce ne sont pas les bonnes occasions d'être ensemble qui nous manquent !

5^e Chapitre de la Confrérie de la Farcidure et du Millassou

La Confrérie de la Farcidure et du Millassou a tenu son 5^e Chapitre ce 24 septembre 2016. La journée a débuté par la remise des clefs de la commune par M. Le Maire au Grand Maître Marc Robert. Au retour de la visite du Musée des Armes, les 14 Confréries présentes ont participé au défilé coloré, dans le bourg, emmenées par l'accordéon de Denis Salesse.

Dans le parc du château, le public est venu en nombre pour assister aux intronisations des Confréries, des Officiels et de deux nouveaux Confrères. Un hommage a été rendu à notre regretté Confrère, membre Fondateur André Bontemps. La journée s'est prolongée dans la convivialité et la bonne humeur autour d'un repas



avec les Confréries amies et de nombreux convives. Tous se sont régalés avec les farcidures, andouilles et petit salé... concoctés par nos Consœurs et Confrères.

Un grand merci à vous tous, à tous les bénévoles et à tous ceux qui ont participé pour que cette journée se déroule dans les meilleures conditions avec le soleil en prime.

L'APE (Association des Parents d'Élèves)

UNE ÉQUIPE DE PARENTS MOTIVÉS

L'année scolaire s'est clôturée par la traditionnelle après-midi récréative à la salle polyvalente. Les enfants ont pu découvrir de nouveaux jeux. La soirée s'est terminée par un moment convivial avec entre autres des pizzas confectionnées par « La Bonne Fortune » et les plats préparés par les parents.

L'APE tient également à remercier les bénévoles qui ont œuvré aux Marchés de Pays pour notre association.

Une nouvelle année commence avec l'Assemblée Générale qui s'est déroulée le 15 septembre à la salle de l'Orangerie. Après avoir dressé le bilan moral et financier de l'année précédente, un nouveau bureau a été

élu: David Lapause, président; Betty Dhennin, vice-présidente; Ludovic Céré, trésorier; Delphine Torrecillas, trésorière-adjointe; Mélissa Fulminet, secrétaire et Suke Césari, secrétaire-adjointe.

Cette équipe dynamique souhaite continuer d'innover pour le plaisir des petits et des grands. Elle propose de venir la rencontrer lors des prochaines réunions de préparation. Les fonds récoltés lors des diverses manifestations viendront



financer le goûter de Noël, les cadeaux de la garderie, concerts, spectacles, sorties et voyages scolaires. Bonne année scolaire à tous.

FNACA

Les Anciens Combattants sont toujours là, fidèles au poste. Un voyage d'une journée a été organisée dans l'Aveyron. La visite et le repas se sont déroulés dans la bonne humeur. Nous sommes toujours présents aux assemblées départementales qui ont lieu à la salle polyvalente. Ces réunions font salle comble

à chaque fois. L'assemblée générale de la FNACA aura lieu le 11 Novembre 2016 à 10 h, suivie de la commémoration à 11 h 30 puis du repas à la salle polyvalente à partir de 13 h. Le repas est ouvert à tous.

L'ensemble du bureau et son Président vous disent à bientôt !



Foyer rural de Sainte-Fortunade

LA FÊTE ANNUELLE

Comme à l'accoutumée, la fête annuelle du Foyer Rural de Sainte-Fortunade s'est déroulée dans une ambiance amicale, sous un soleil longtemps espéré. Les sections de peinture, patchwork et loisirs créatifs ont exposé leurs œuvres et les sections de country, gymnastique et danses populaires nous ont, encore une fois, démontré que la bonne humeur règne au sein de leurs groupes. De plus, en partenariat avec la Sécurité Routière, la Gendarmerie

et la Municipalité, une journée de sensibilisation à la conduite sûre fut organisée. La pratique de la voiture-tonneau et du simulateur de conduite en a surpris quelques uns. La soirée s'est terminée lors d'un repas dansant avec un grand nombre de danseurs chevronnés.



LA SORTIE DE L'ASCENSION

Cette année, la sortie traditionnelle du Foyer Rural à l'Ascension, s'est effectuée dans la vallée du Lot avec un repas sur un bateau fonctionnant à l'énergie électrique et la visite d'un village, peu commun, séparé en son centre par la frontière

de deux départements et de deux régions. En juin, une sortie au Puy du Fou fut organisée sur un week-end.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Depuis septembre la Bibliothèque a adhéré à la navette hebdomadaire de la médiathèque Éric Rohmer. Il est possible de réserver un document du réseau dans une bibliothèque de proximité, soit depuis la

bibliothèque, soit depuis son domicile.

Le réseau des bibliothèques comprend 10 sites : Chamboulive, Corrèze, Espagnac, Lagraulière, Naves, Saint-Clément, Saint-Jal, Sainte-Fortunade,

Seilhac et Tulle.

N'hésitez pas à nous contacter, soit aux heures d'ouverture : mardi 16h30-18h ; mercredi 10h-11h ; jeudi 16h-17h30 ; ou par mail à pointlecture.stfortunade@gmail.com

NOS ACTIVITÉS

De plus, les activités du Foyer ont repris. **Bibliothèque** (voir ci-dessus). **Chorale** : le mardi à 20 h 15 à l'Orangerie. **Country** : le lundi à 20 h, le mercredi à 15 h et 20 h à l'Orange-

rie. **Gymnastique** : le lundi à 18 h 30 et le jeudi à 14 h à l'Orangerie. **Initiation danses populaires** : le jeudi à 20 h 30 à l'Orangerie. **Patchwork** : le samedi à 14h au Foyer. **Peinture** : le samedi à

14 h à l'ancienne cantine. **Loisirs créatifs** : le mercredi à 14 h et 20 h 30 au Foyer. **Patois** : le 1^{er} lundi de chaque mois à 20 h 30 au Foyer.

16^e Homme-Corrèze

CLUB DE SUPPORTERS DU STADE TOULOUSAIN

Suite à son assemblée générale en date du 10 septembre 2016, le bureau se compose comme suit: Claude Sourie: président, Sophie Leyrat: secrétaire et responsable du site, Mathieu Ceron: adjoint, Pierre Dumond: responsable repas et agapes, Michel Hohenauer: adjoint, Christine Perrier: responsable des festivités.

Il est prévu pour la saison: le 8 octobre, un repas d'avant match avec les 100% Coujoux, pour la rencontre C.A.B / Toulouse. Le 19 novembre, un repas

farcedures d'ansant toutes générations, à partir de 20h. Le 26 novembre, une sortie en bus à Paris pour la rencontre France / All Black. Le 10 décembre, marché de Noël à Sainte-Fortunade. Pour plus de renseignements ou pour



vous inscrire pour le repas farcedures, contacter Claude au 06 10 36 06 82.

Les Marchés de producteurs de Pays

BELLE SAISON ESTIVALE

Tous les vendredis de juillet et août, sous un soleil chaud et radieux, les marchés de producteurs de pays, organisés conjointement par l'Association des Marchés, la Mairie et la Chambre d'Agriculture, ont connu un grand succès avec en moyenne 300 personnes qui sont venues se restaurer, assister et participer aux différentes animations proposées: animations musicales, sportives et culturelles.

Cette année, nous avons eu la chance d'avoir 11 producteurs. En effet, Jean-François Peuch, producteur de bœuf, est venu rejoindre nos producteurs habituels et amené une autre variété de viande que nous demandions à la Chambre depuis quelques années. Comme tous les ans, les 14 associations se sont relayées tous les vendredis pour servir à boire, à manger et s'occuper de la cuisson des viandes mais aussi pour installer et ranger les planchers de danse et du podium, les tables et les bancs et tout cela

bénévolement. Pour clôturer cette belle saison, l'Association organisera, un samedi soir courant octobre, un repas associatif millassou-bœuf bourguignon. Ce repas sera servi dans la salle de l'Orangerie pour les membres des associations

composant l'Association des Marchés. Pour rappel, l'Association des Marchés de Sainte-Fortunade est un regroupement de 14 associations de la commune: APE, Auto-Moto, la Confrérie du Millassou et de la Farcidure, le Comité de Jumelage, les Cavaliers Corrèziens, la FNACA, le Football Club de Laguenne-Sainte-Fortunade-Lagarde-Enval, le Foyer Rural, Oranges Amères, le Pétanque club Fortunadais, les Réveillés, Sainte-Fortunade



Tennis de Table, la Société de Chasse et Yog'Attitude. Le marché de Noël aura lieu le samedi 10 décembre.

Si vous souhaitez bénévolement rejoindre notre association, vous serez les bienvenus même si vous ne faites pas partie d'une association. En mars 2017 se tiendra une Assemblée Générale électorale au cours de laquelle aura lieu l'élection pour le renouvellement du bureau.

Oranges Amères

L'été, pour nous, a été consacré surtout aux Marchés de Pays de Sainte-Fortunade. Pourtant, en juin, nous avons fait une halte à la Maison de Retraite de Chambreret avec toujours le même plaisir de

distraire les Anciens. Début août, nous avons participé à la Fête du Puy Grand de Chamboulive dans une belle ambiance. À noter l'accueil toujours sympathique des bénévoles qui œuvrent pour le succès de cette fête

depuis de nombreuses années.

Nous reprenons maintenant nos tournées d'automne, soirées cabaret et tour de chant dans les maisons de retraite de la région.

Groupe folklorique « Les Réveillés »

Après un été rythmé par une forte mobilisation des Réveillés (participation aux services pour les Marchés de Producteurs de Pays de la commune, représentations à travers le département jusque dans le Puy-de-Dôme), le groupe a fait sa « rentrée ».

Point fort de cette rentrée, une nouvelle participation au festival des Nuits de Nacre de Tulle avec une animation du marché de la gare le samedi matin, en costume traditionnel de travail. Les P'tits Réveillés étaient de la partie et ont fait forte impression !



Des nouvelles du jumelage

Voici une nouvelle rentrée qui commence, le comité reprend peu à peu ses activités.

Cet été nous avons participé aux Marchés de Pays. Certains de nos amis allemands ont pu en apprécier la qualité en venant passer quelques jours de vacances en Corrèze.

Un jeune fortunadais est parti à Flachslanden pendant un mois pour

parfaire son allemand au cours du mois de juillet. Pour d'autres ce fut pour faire des stages d'études.

En novembre aura lieu l'assemblée du comité. Le 10 décembre nous serons présents au Marché de Noël de Sainte-Fortunade et le 11 à celui de Cornil. Nous proposerons comme d'habitude des produits typiques de Moyenne-Franconie.



À signaler que nous organiserons notre voyage à Flachslanden en 2017. La date n'est pas définie à ce jour mais nous vous en tiendrons informés.

Nouvelles brèves

Projet d'habitat participatif

Nous construisons un projet d'habitat participatif à Tulle ou dans les environs. Pour le mener à bien, nous sommes à la recherche de personnes motivées par ce mode novateur d'habitat.

L'habitat participatif (*encadré par la loi ALUR du 24.03.2014*) permet à des groupes de concevoir, créer et gérer leur habitat collectivement, pour mieux répondre à leurs besoins, en cohérence avec leurs moyens et leurs aspirations, en particulier en matière de vie sociale et d'écologie. Ce mode d'habitat est ouvert à toutes et à tous, de tout âge, tout niveau de ressources, tout milieu social, toute activité...

Les volontaires constituent un groupe qui se fédère autour d'un projet de vie et de relations de voisinage en élaborant son programme: organisa-

tion des logements privatifs, espaces communs partagés intérieurs et extérieurs. Les futurs habitants définissent aussi leurs souhaits architecturaux et leur capacité de financement.

Les bases de notre projet

Construire chacun son projet individuel et ensemble des espaces communs, solidarité et partage, vivre autrement, mixité sociale et intergénérationnelle, éco-construction, réductions des coûts, économies d'énergie, non spéculation.

Pour qui ?

Des personnes très concernées et motivées par les valeurs de l'écologie et du respect de l'environnement, prêtes à tenter un mode de fonctionnement différent et alternatif, et des personnes qui ont envie de faire

partie d'un projet de société, pour donner plus de sens à leur vie.

Pourquoi ?

En regroupant des citoyens motivés par le vivre ensemble, en participant à la conception de son cadre de vie et en réalisant des économies, en choisissant son voisinage afin de créer des liens conviviaux et solidaires, en prenant la responsabilité de ses choix de vie et d'habitat.

Comment ?

En créant la coopérative d'habitat qui deviendra le centre névralgique du projet.

Contactez-nous :

michelle_gsi@hotmail.fr et
pascalgallo@orange.fr



Un producteur de bon goût

François Tavé, agriculteur à Sainte-Fortunade, assure depuis 2005 la vente directe de colis de viande issue de son exploitation : bœufs, veaux, porcs et agneaux.

En 2016, il crée avec sa femme Marjorie une SARL afin de commercialiser également des produits d'épicerie fine de notre région : charcuterie, foie gras, miel, vin paillé, chocolats, thé, tisanes, noix... Toute leur offre est détaillée dans leur site www.producteurdebongout.fr

Leur objectif est d'assurer aux clients la provenance des produits proposés (français et idéalement corréziens !), leur qualité et leur goût. Sur commande, Marjorie et François vous livrent des produits issus d'une agriculture raisonnée, de qualité optimale et respectueuse de son environnement. Leur périmètre actuel



de livraison : la Corrèze, Limoges et Bordeaux.

Pour les contacter et / ou commander : Marjorie et François Tavé au

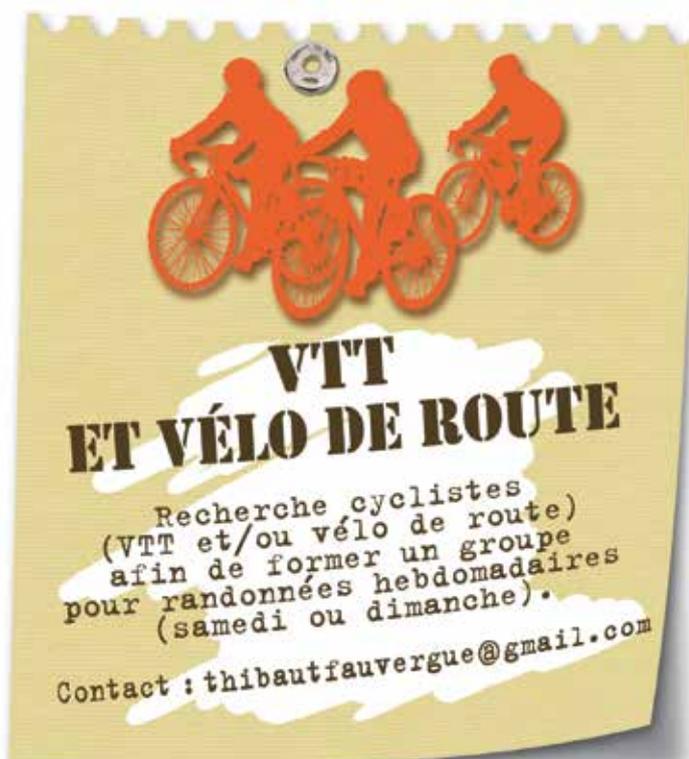
06 60 18 25 77 ou 06 62 52 08 89 et marjoetfrancois@orange.fr, <https://www.facebook.com/epicerie-2marjorie/>

Recensement de la population

La commune de Sainte-Fortunade fera l'objet d'un nouveau recensement de la population en 2017. La commune recrutera à cet effet 4 agents recenseurs, pour une période allant (environ) de mi-janvier à mi-fé-

vrier 2017 (avec des sessions de formations préalables obligatoires). Ces agents seront rémunérés selon les dispositions en vigueur ; permis de conduire et véhicule personnel nécessaires (déplacements dans les divers

hameaux de la commune). Renseignements et candidatures auprès de la Mairie - Le Bourg - 19490 Sainte-Fortunade
Téléphone : 05 55 27 14 19 - Mail : mairie.ste-fortunade@wanadoo.fr



Si vous avez développé et souhaitez faire connaître votre activité, qu'elle soit innovante, culturelle, artisanale... sur Sainte-Fortunade, un espace vous est réservé dans le bulletin. Téléphonnez au 05 55 27 14 19.

Une posture responsable...

Les propos tenus dans un précédent billet de la minorité municipale ne laissent pas de surprendre dans leur rapport à la réalité. Comme si la vérité des uns devait nécessairement se distinguer de la vérité des autres ! Nous n'évoquons évidemment pas ici la différence d'approche, l'appréciation originale des priorités, les orientations nuancées : celles-ci ont heureusement vocation à s'exprimer librement, à venir enrichir le débat, voire à amender un positionnement. Elles constituent le socle démocratique d'un fonctionnement municipal. Interpréter les faits pour les tordre à sa convenance relève en revanche, au mieux d'une méconnaissance de ceux-ci, au pire d'une intention malsaine... entre autres, prétendre que le Trésorier de la Commune ne serait intervenu qu'à l'invitation de la minorité municipale (et pourquoi pas en dépit de la majorité ?) méconnaît gravement que celui-ci avait été sollicité bien des mois auparavant sur le même objet d'expertise - ce qu'il pourrait, s'il en était besoin, confirmer lui-même ;

de même, prétendre que la dette augmente, c'est oublier que 130.000 € de remboursement moins 80.000 de prévision d'emprunt débouchent sur 50.000 € de désendettement.

Mettons ces approximations politisées sur le compte d'un engagement municipal évident : ce sont là leur seule justification.

Pour notre part, nous nous efforcerons, non d'être toujours exemplaires (la fonction s'apprend en permanence !), mais d'éviter amalgames, approximations, attaques *ad hominem*. Nous appelons chacun à nous y rappeler, le cas échéant.

*Pour le Groupe
« Sainte-Fortunade demain, Unis et Solidaires »,*

**Le maire et les adjoints ■
MJ, EC, RB, EL, AM, CC**

Tambouille et rifi au château

Que les propriétaires de terrains à bâtir soient rassurés, la mesure de taxation envisagée sur ces derniers, que nous jugions inacceptable en l'état, a été reportée.

Pour autant il faudra limiter la rétention foncière. C'est la raison pour laquelle nous proposons plusieurs pistes, entre autres, la révision du PLU, la taxation à la vente des terrains...

Mais que se passe-t-il au château ?

L'ambiance serait-elle à ce point délétère qu'après la démission d'un élu en début de mandature c'est maintenant un adjoint qui a laissé sa place, pour des raisons qui lui sont personnelles et qu'il ne nous appartient pas de commenter. À qui le tour ?

Un tel malaise à la tête de la commune ne peut que

se répercuter sur l'ambiance qui règne au sein de nos agents municipaux. C'est ce que nous avons constaté depuis quelques mois. Nous avons d'ailleurs alerté plusieurs fois le maire et les conseillers municipaux de cette dégradation.

État-civil

Nous saluons la naissance du club de Foot FC Laguenne-Sainte-Fortunade-Lagarde-Enval issu de la fusion de l'école de foot du FC Laguenne et du club de Sainte-Fortunade.

Félicitations et bon courage à son président et son équipe.

Bonne saison à tous !

Le groupe d'opposition ■



DIS DONC, FORTUNA...
TU VENDS DES FLEURS
MAINTENANT ?!



MAIS NON...
J'INSTALLE LE TROC
DE PLANTES D'OCTOBRE
DE L'AGENDA 21 !



IL FAUT LIRE LE BULLETIN
MUNICIPAL, MON AMI !
C'EST DÉJÀ LE TROISIÈME TROC
QU'ON FAIT... TOUS LES ANS,
EN AVRIL, ET EN OCTOBRE.

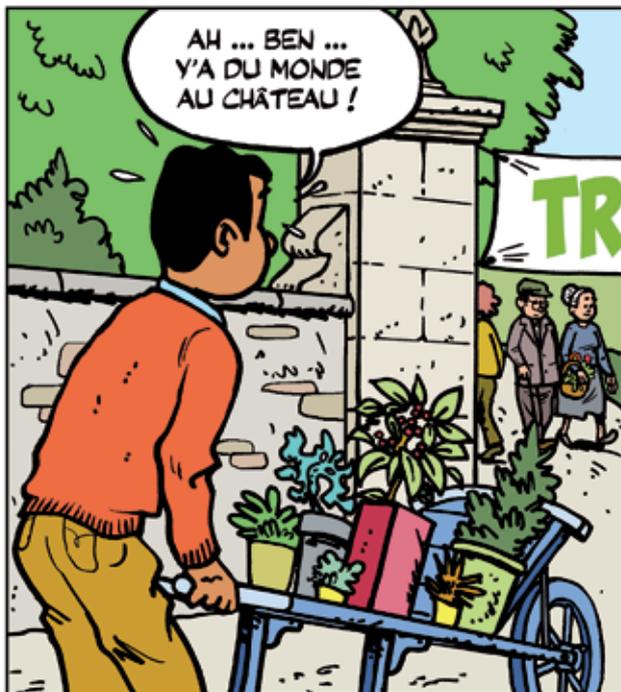


AH ?
EUUUH...
ATTENDS,
JE REVIENTS
...

UN QUART D'HEURE PLUS TARD, QUELQUE
PART AU FOND D'UN JARDIN À LA CAMPAGNE...

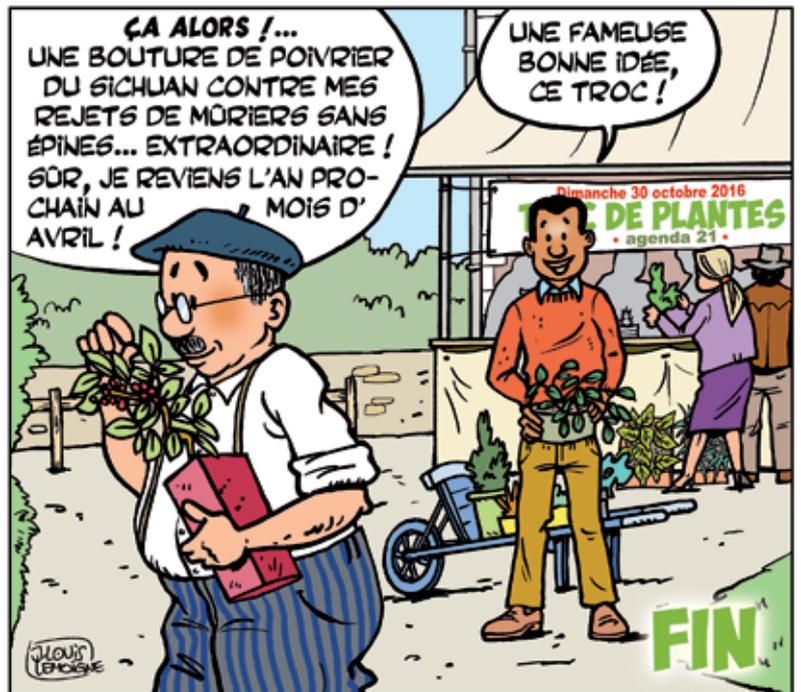


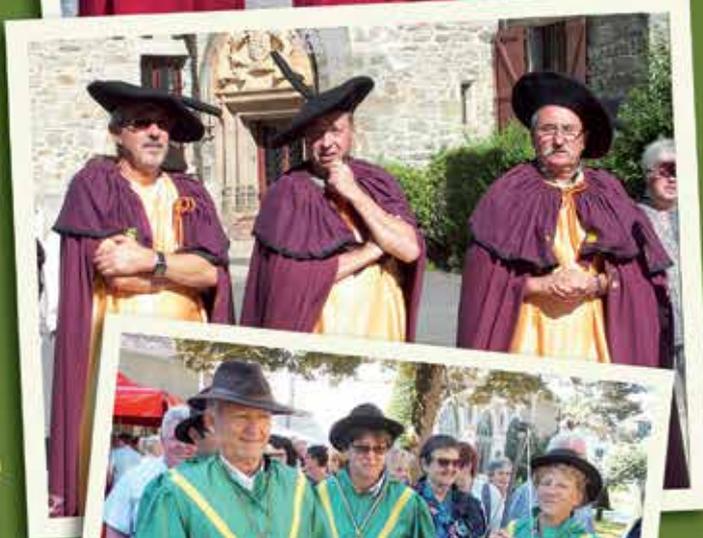
AH ... BEN ...
Y'A DU MONDE
AU CHÂTEAU !



ÇA ALORS !...
UNE BOUTURE DE POIVRIER
DU SICHUAN CONTRE MES
REJETS DE MÛRIERS SANS
ÉPINES... EXTRAORDINAIRE !
SÛR, JE REVIENTS L'AN PRO-
CHAIN AU MOIS D'
AVRIL !

UNE FAMEUSE
BONNE IDÉE,
CE TROC !





2016

5^e chapitre de la Confrérie de la Farcidure et du Millassou

